Finances

Comment dévalider un document comptable validé ?

Il faut utiliser la commande **Outils / Maintenance / Dévalidation**.

Cette commande est utile pour dévalider un document comptable (fiche d'encaissements, titre de recettes, titre de recettes annexes, ...) lorsqu'il doit être modifié suite à une erreur, ou un oubli par exemple.

- Entrer les dates des opérations contenues dans l'édition à dévalider.
- Sélectionner ensuite le type de document à dévalider parmi ceux proposés dans la liste déroulante.
- Sélectionner le document à dévalider dans la liste proposée. . Après une confirmation, la dévalidation est effectuée et les écritures présentes dans le document sont à nouveau modifiables et supprimables.

N'oubliez pas ensuite de revalider ces écritures, une fois que les modifications voulues ont été apportées.

Référence ID de l'article : #1057
Auteur : Olivier
Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:11

(c) 2025 ARD <sav@ard.fr> | 18/07/2025 23:22
URL: http://faq-ard.fr/faq/content/6/58/fr/comment-devalider-un-document-comptable-valide-.html